

2021-6503
2023-12-20

Bug Buster

Insecticide / Fongicide / Acaricide

COMMERCIAL (AGRICOLE)

CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

ATTENTION IRRITANT POUR LA PEAU

PRINCIPE ACTIF
Huile de canola 95%

No. D'HOMOLOGATION 35047 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net: XX L

Higrocorp Inc. dba EZ-GRO
661 Justus Drive,
Kingston, ON, CA
K7M 4H5
613-384-8882

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Bug Buster

95% Huile de canola insecticide / fongicide / acaricide

Bug Buster est un insecticide, un acaricide et un fongicide pour une utilisation en dormance et en saison de croissance. Bug Buster peut être utilisé à l'intérieur, à l'extérieur et en serre sur la plupart des fruits, légumes, grandes cultures, fleurs, arbustes, arbres à noix et fruitiers, plantes d'intérieur et le cannabis cultivé à l'intérieur.

Pour la suppression : d'aphidés, de pucerons, de cochenilles, d'acariens, de kermès, de phylloxéra de la vigne, de phylloxéra du chêne, de psylles (y compris le psylle du poirier), d'aleurodes et la suppression d'oïdium.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS pénétrer ni permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'équipement de protection individuelle appropriée y compris des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes.

Délai d'attente avant récolte (DAAR) : 0 jour. Peut être appliqué jusqu'à la journée de la récolte.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les arthropodes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées.

Les utilisations en serre : Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Peut entraîner des effets néfastes sur certains arthropodes utiles, y compris ceux utilisés en serre. Éviter l'application lorsque des arthropodes utiles se trouvent dans la zone de traitement.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ELIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS laisser les rejets, l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer par un système d'irrigation

Lors de la manipulation, porter un équipement de protection, y compris des gants, un masque et une protection oculaire.

Mélanger 1 partie de concentré à 45 parties d'eau (100 mL de concentré pour chaque 4500 mL d'eau) pour obtenir une solution à 2%. Bien agiter avant et pendant l'utilisation.

1. Ajouter suffisamment d'eau dans le réservoir de mélange pour permettre une agitation appropriée.
2. Tout en agitant, ajouter la quantité requise de Bug Buster, puis l'eau restante.
3. Rincer le liquide dans les tuyaux du pulvérisateur dans le réservoir si plus de 20 minutes s'écoulent sans agitation ni remue-ménage.

Instructions d'application

TOUJOURS diluer ce produit et appliquer sous forme de solution à 2%. NE JAMAIS appliquer le concentré directement. Assurer une couverture complète des zones touchées. Agiter systématiquement tout au long de l'utilisation. Appliquer au besoin jusqu'à un maximum de 2 applications en période de dormance et 4 applications estivales par année.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'épandage	Culture	Zones tampon de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:			
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de:	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m

Pulvérisateur agricole	Pour les grandes cultures		1	1	1	1
Pulvérisateur pneumatique ou hydraulique à haute pression	Houblon, arbres (fruitiers, à noix, ornementaux, d'ombre), raisins, kiwi	Début de la croissance	5	1	5	2
		Fin de la croissance	3	1	3	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Taux d'application spécifiques aux organismes nuisibles et aux sites

Appliquer comme une solution à 2%.

Des volumes totaux de pulvérisation de 700 à 1900 litres par hectare sont recommandés.

Ravageurs : aphidés, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes

Culture	Instructions d'application
Serre et l'extérieur : Plantes à fleurs, à feuillage et à massifs	Appliquer tous les 7 à 14 jours au besoin lors de la première application lorsque des organismes nuisibles apparaissent
Plantes ornementales et paysages végétaux d'intérieur	
Oignons	
Laitue, céleri, bettes	
Brocoli, chou pommé, chou-fleur, chou frisé	
Soja, haricots, pois	
Légumes-fruits (aubergine, poivrons, aubergine d'Afrique, fausse aubergine, aubergine écarlate, morelle scabre, baie de Goji, cerise de terre, bicorne, okra, narangille, pépino, piment autre que poivron, roselle, morelle réfléchie, tomate, tomate du désert, tomate groseille, tamarille)	
Légumes curcurbitacées (chayote (fruit), courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, courge comestible (y compris la gourde hyotan, et la courge-bouteille), courge comestible (y compris la gourde hechima, et l'okra chinois), Momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melon véritable (y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge d'été (à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette), courge d'hiver (y compris la courge musquée, et la courge hubbard), courge poivrée, courge spaghetti, pastèque	
Asperge	
Maïs	
Roses	Applications dormantes et estivales; Appliquer tous les 7 à 14 jours au besoin avec un

premier traitement lorsque des parasites apparaissent

Ravageur : Oïdium (répression)

Culture	Instructions d'application
Roses	Initier lorsque la maladie apparaît pour la première fois; Répéter tous les 7 à 14 jours au besoin (intervalle de 7 jours recommandé sous une pression modérée à élevée de la maladie)
Cerisier en fleurs, pommiers, aubépine, pêche à fleurs, prune en fleurs et pyracantha	Initier lorsque la maladie apparaît pour la première fois; Répéter tous les 7 à 14 jours au besoin (intervalle de 7 jours recommandé sous une pression modérée à élevée de la maladie)
Légumes curcurbitacées (chayote (fruit), courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, courge comestible (y compris la gourde hyotan, et la courge-bouteille), courge comestible (y compris la gourde hechima, et l'okra chinois), Momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melon véritable (y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge d'été (à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette), courge d'hiver (y compris la courge musquée, et la courge hubbard), courge poivrée, courge spaghetti, pastèque	Initier des traitements lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie ou à la première apparition de la maladie; Répéter tous les 7 à 14 jours (un intervalle de 7 jours est recommandé sous une pression modérée à élevée de la maladie)
Pomme, poire	Initier les pulvérisations dès la première apparition de la maladie et répéter tous les 7 à 14 jours (un intervalle de 7 jours est recommandé sous une pression modérée à élevée de la maladie)
Abricots, cerises, nectarines, pêches, prunes, pruneaux, cerises acides	Commencer lorsque la maladie apparaît pour la première fois et répéter tous les 7 à 14 jours (un intervalle de 7 jours est recommandé sous une pression modérée à élevée)
* pour les pêches – n'utiliser qu'une seule application dormante par saison; Certaines variétés de prunes et de pruneaux peuvent être endommagées par les pulvérisations d'huile. Ne pas appliquer sur les arbres manquant d'humidité	
Mûre, baie de shepherdie, chicouté, cassis et gadelles, baie de sureau, groseille, casseille, amélanche, framboise, fraise, raisin	Initier les pulvérisations lorsque la maladie apparaît pour la première fois et répéter tous les 7 à 14 jours (un intervalle de 7 jours est recommandé sous une pression modérée à élevée)
* L'huile enlève la floraison sur les raisins. Ne pas pulvériser sur les raisins de table dans les 2 semaines avant la récolte; Ne pas utiliser sur les fraises lorsque les températures sont élevées	
Houblon * Arrêter les pulvérisations dès le développement des capsules	Initier le traitement lorsque la maladie apparaît pour la première fois et le répéter tous les 7 à 14 jours au besoin (un intervalle de 7 jours est recommandé sous une pression modérée à élevée)

Culture	Instructions d'application
Cannabis (produit commercialement à l'intérieur) * ne pas appliquer sur les fleurs	Initier le traitement lorsque la maladie apparaît pour la première fois et le répéter tous les 7 à 14 jours (intervalle de 7 jours recommandé pour la pression modérée à sévère de la maladie)

Ravageur : aphidés, kermès, cochenilles, acariens, psylles, aleurodes

Culture	Instructions d'application
Betteraves, carottes, pommes de terre, radis, rutabagas, betteraves à sucre, navets	Appliquer tous les 7 à 14 jours au besoin lors de la première application lorsque des organismes nuisibles apparaissent

Ravageur : aphidés, kermès, acariens, psylle du poirier (saison de dormance seulement)

Culture	Instructions d'application
Pomme, poire	Dormant à la pointe verte et application estivale; Éviter l'application pendant la floraison. Initier les traitements dès la première apparition de l'organisme nuisible et répéter tous les 7 à 14 jours au besoin

Ravageur : aphidés, acariens, aleurodes

Culture	Instructions d'application
Cannabis (produit commercialement à l'intérieur) * ne pas appliquer sur les fleurs	Appliquer tous les 7 à 14 jours au besoin lors de la première application lorsque des organismes nuisibles apparaissent

Ravageur : aphidés, kermès, acariens

Culture	Instructions d'application
Abricots, cerises, nectarines, pêches, prunes, pruneaux, cerises acides	Dormant à la pré-floraison et application estivale; Commencer lorsque les ravageurs apparaissent pour la première fois et répéter tous les 7 à 14 jours au besoin
Noisettes, châtaignes, pacanes, noyer	Dormant jusqu'à la pré-floraison et l'application estivale; Commencer lorsque les ravageurs apparaissent pour la première fois et répéter tous les 7 à 14 jours au besoin

Ravageur : aphidés, phylloxéra de la vigne (seulement les stades exposés), cochenilles, acariens, kermès

Culture	Instructions d'application
Baies (raisin de la vigne de l'Amour, aronie, baie de cirie, raisin d'ours, bleuet (en corymbe et nain), gadelle odorante, baie de shepherdie, fruit de cudrane, goyave du Chili, Cerise de cerisier de Virginie, chicouté, canneberge cassis noir et gadelle rouge, baie de sureau, Baie d'épine-vinette commune, groseille à maquereau, raisin, pimbina, camerise, baie de gaylussaquier, casseille, amélanche, kiwi, kiwi de Sibérie, airelle rouge, fruit de passiflore purpurine, grain de poivre de Tasmanie, mûre véritable, fruit de kunzea, gadelle indigène, painde perdrix, phalsa, cerise de cerisier de Pennsylvanie, framboise (noire et rouge), fruit de <i>Syzygium luehmannii</i> , baie de salal, fruit de schizandre, argouse, corne, fraise, framboise sauvage)	Application dormante et estivale; Commencer lorsque des parasites apparaissent et répéter tous les 7 à 14 jours au besoin

Ravageur : Tétranyques

Culture	Instructions d'application
Luzerne (alimentation animale)	Appliquer tous les 7 à 14 jours au besoin lors de la première application lorsque des organismes nuisibles apparaissent

Ravageur : aphidés, pucerons (seulement les stades exposés), phylloxéra du chêne (seulement les stades exposés), psylles, kermès, aleurodes

Culture	Instructions d'application
Arbres ornementaux et d'ombrage (plantes à fleurs et à feuillage, frêne, bouleau, épine-vinette, cerisier à fleurs, pommiers, cornouiller, orme, conifères, aubépine, houx, lilas, magnolia, érable, chêne, pin, pêcher à fleurs, prune à fleurs, troène, pyracantha, épinette, sycomores, tulipier, saule) et arbustes ornementaux	Application dormante, préfloraison et estivale; Initier le traitement lorsque des ravageurs apparaissent et répéter tous les 7 à 14 jours au besoin

Suppression des insectes

Appliquer Bug Buster dès les premiers signes d'infestation. Pulvériser soigneusement sur les plantes jusqu'à ce que les parties de la plante soient complètement mouillées, y compris la face inférieure des feuilles. Les insectes, les acariens et leurs œufs doivent être physiquement en contact avec la pulvérisation. Réappliquer à un intervalle minimum de 7 jours au besoin.

Répression de l'oïdium

Commencer à pulvériser Bug Buster dès la première apparition de l'oïdium. Couvrir soigneusement les surfaces supérieures et inférieures des feuilles. Réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin (la présence modérée à élevée de l'oïdium peut nécessiter un traitement tous les 7 jours). Pulvériser Bug Buster aux stades pré-floraison et précoce des feuilles pour prévenir l'infection et protéger les nouvelles pousses.

Utilisation dormante

Supprime les stades de vie hivernants (y compris les œufs) des ravageurs présents pendant les périodes de dormance (p. ex. kermès, acariens, cochenilles) sur les arbustes, les conifères, les plantes ligneuses, les arbres fruitiers et les arbres d'ombrage.

Mises en garde relatives à l'emploi

Éviter d'appliquer sur les plantes en fleurs lorsque les abeilles butinent.

Ne pas appliquer lorsque la température dépasse 32°C ou est proche du point de congélation. S'assurer que les cultures sont exemptes d'humidité forte et ne pas appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

Pour l'application du feuillage, le réservoir de pulvérisation doit être exempt de résidus de soufre avant d'utiliser ce produit. Ne pas combiner les pulvérisations de soufre avec ce produit pendant les mois de printemps et d'été. Ne pas utiliser dans les 30 jours avant ou après le traitement au soufre.

Ne pas utiliser en association avec ou après un traitement avec des composés d'azote, des fongicides tels que Captan et Folpet, ou des composés du cuivre, car une phytotoxicité peut en résulter. En cas de doute, traiter une petite zone avec une pulvérisation combinée et attendre plusieurs jours pour déterminer si une brûlure se produit.

Mises en garde spécifiques aux plantes

La phytotoxicité n'a pas été testée sur toutes les espèces ou variétés. Il est recommandé de traiter et d'observer pendant plusieurs jours un petit groupe de plantes d'essai afin de déterminer leur phytotoxicité avant de traiter un grand nombre de ces plantes.

Certaines plantes, comme les **roses**, les **pommiers et les fraisiers**, sont sensibles aux multiples applications de produits à base d'huile. Il convient d'être prudent avec les pulvérisations répétées.

Éviter l'application pendant la floraison sur les **pommes** et les **poires**. Sur les pêches, utiliser une seule application dormante par saison. Certaines variétés de **prunes** et de **pruneaux peuvent être blessées** par les pulvérisations d'huile. Ne pas appliquer sur les variétés sensibles à l'huile. Ne pas appliquer sur les arbres manquant d'humidité.

L'huile enlève la floraison sur les **raisins**. Ne pas pulvériser les raisins de table dans les 2 semaines avant la récolte. Ne pas utiliser sur les **fraises** lorsque les températures sont élevées.

Arrêter les pulvérisations au développement des bavures sur le **houblon**.

L'huile élimine la floraison glauque (bleue) des conifères tels que **l'épinette du Colorado** et **l'épinette de Koster**. Il convient d'être prudent sur les fleurs et les bourgeons et sur les plantes sensibles à l'huile telles que **chamaecyparis, sugi, houx crénelé, cèdre rouge** et **dalée épineuse**.